

## SECTEUR 4

- le Grand Verger, au Chenet, le Grand Verger, les Avas

Principales caractéristiques paysagères du secteur :

Ce secteur est constitué d'une zone naturelle non constructible au centre du village : Le Verger. Véritable trouée au centre du village, bordé d'arbres hauts sur deux côtés, cet espace vert naturel offre plusieurs vues sur l'abside de l'église, la sacristie, la bibliothèque et l'ancienne mairie à travers des percées créées dans le centre du village. La préservation et valorisation de cet espace est très importante.

La perception s'effectue :

- depuis les points de vue éloignés, par lesquels on perçoit l'église et le cœur du village
- depuis les quartiers périphériques qui ouvrent sur cet espace naturel

### ELEMENTS REMARQUABLES A PRESERVER

- **Les arbres hauts bordant le Grand Verger**
- **Plusieurs points de vue à valoriser sur ce Verger :**
  - le chemin communal de la Grande Rue au Verger parcelle 271 à dégager
  - les vues depuis la place du Marché et le belvédère situé à côté de la bibliothèque

### PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES ESPACES PUBLICS ET VUES A PRESERVER

- **Points de vue à préserver N°1 à N°5.** Ces vues permettent une lisibilité du lien entre les quartiers anciens et quartiers plus récents. Elles donnent une perception des repères les plus importants du centre ancien : l'église et le prieuré et l'ancienne mairie.
- **Vue N°2 :** le passage piéton rejoignant la Grande rue au Verger est à restituer, le garage actuel est à démolir, la trouée dans la végétation devra être créée.
- **Passage piéton à aménager entre place Voltaire et Verger le long du préau actuel.**

